

Bruxelles Patrimoines

33

Printemps 2020

U

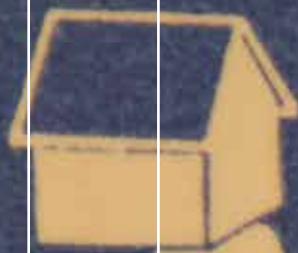


urban.brussels

Dossier **AIR, CHALEUR,
LUMIÈRE**

90^e ANNIVERSAIRE

1878



1968



ENTREP.

GENER.

H. RUTTIENS & FILS

Historique d'une entreprise de bâtiment bruxelloise

Archives des *Entreprises générales Henri Ruttiens et fils* (1878-2000)

JELENA DOBBELS

HISTORIENNE DE L'ARCHITECTURE. CHERCHEUSE POSTDOCTORALE ET PROFESSEURE INVITÉE AU GROUPE DE RECHERCHE ARCHITECTURAL ENGINEERING DE LA VRIJE UNIVERSITEIT BRUSSEL

CAROLINE SIX

ARCHIVISTE SPÉCIALISÉE EN ARCHIVES CONTEMPORAINES. ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME 2, DÉPÔT JOSEPH CUVELIER

NDLR

Pour bien conserver le patrimoine, il faut avant tout bien le connaître et le documenter. Cela se fait sur la base de recherches historiques et de techniques des matériaux. Les archives des entreprises générales de construction font partie des sources très diversifiées que l'historien, le conservateur du patrimoine ou l'architecte peut consulter pour préparer l'inventorisation, la protection ou la restauration du patrimoine. Aujourd'hui, elles constituent toutefois une source encore peu connue et peu consultée. Jelena Dobbels et Caroline Six montrent que les archives de ceux qui ont construit le patrimoine contiennent quantité d'informations précieuses.

← Timbre à l'occasion du 90^e anniversaire de la société, qui illustre le passage de petits projets d'entreprise aux immeubles à appartements (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Documentation d'entreprise 90^e anniversaire © AGR2 - J. Cuvelier).

ENG

History of a Brussels construction company The corporate archives of *Les Entreprises Générales Henri Ruttiens et Fils* (1878-2000)

Architectural heritage is often primarily linked to its designer, while those involved in implementing the architect's vision are often less well known. Consequently, exploring the archives of general contractors can help to paint a more complete and accurate picture of our architectural heritage. Although archives of this kind include all kinds of valuable information about the realisation of construction projects, they have not often been consulted for research purposes. This article gives an overview of the kind of information that can be found in contractors' archives based on analysis of the Brussels-based construction company *Les Entreprises Générales Henri Ruttiens et Fils* (1878-2000). This company's archives have been almost completely preserved. They are exceptionally voluminous (taking up 290 metres of shelf space) and were donated to the State Archives of Belgium in 2000. As such, they present a unique opportunity to analyse the company's origins and expansion throughout its existence (1878-2000) and afford clearer insights into how Brussels' architectural heritage came to be. The company archives offer extensive opportunities for further documenting the long-term collaboration between Ruttiens and architects such as Léon Smets and Josse Franssen, and for carrying out research on specific buildings. This article shows how analysing contractors' archives can shed new light on the history of our built heritage and, more specifically, illuminate the role they played in its construction.

FIG. 1
Correspondance de Ruttiens, avec une série
de petits croquis (Archives d'entreprises Henri
Ruttiens, Lettres 1926-1928, p. 226. © AGR2).



Aujourd'hui, le patrimoine architectural est associé avant tout à l'architecte qui l'a conçu, les autres protagonistes de la construction étant généralement moins connus. La consultation des archives d'entreprises générales de construction offre un tableau plus complet de la création du patrimoine architectural¹. Le présent article donne un aperçu de la richesse de ces archives d'entreprise par le biais d'une analyse de l'entreprise de construction bruxelloise *Les Entreprises générales Henri Ruttiens et fils* (1878-2000)². Les archives, qui couvrent toute la durée de l'existence de cette entreprise, sont conservées dans leur quasi-totalité, soit 290 mètres courants, ce qui permet d'analyser la création et le développement de l'entreprise. Par ailleurs, l'analyse des documents décrit la façon concrète dont le patrimoine architectural bruxellois a été réalisé : quelle a été la contribution des différents métiers de la construction – architectes, entrepreneurs et ingénieurs ? Quelles sont les tendances typologiques visibles au XIX^e et au XX^e siècles ?

LES ENTREPRISES GÉNÉRALES HENRI RUTTIENS ET FILS

En 1878, le carreleur Henri Ruttiens créa une entreprise générale, rue de la Poste à Schaerbeek³.

Comme d'autres entreprises de construction, *Les Entreprises générales Henri Ruttiens et fils* ont débuté sous la forme d'une société à personne unique. L'histoire de ce type de société est difficile à retracer, en raison d'une réglementation moins stricte concernant les documents d'archives pour les indépendants que pour les sociétés commerciales plus grandes⁴. Les archives nous apprennent ici que, à partir de 1878, Henri Ruttiens combinait les travaux de carrelage avec de petits projets d'entreprise générale comme des transformations ou la construction de vérandas, de glacières, de serres, etc. La réalisation de ces petits projets n'était pas toujours basée sur un plan détaillé. Parfois, l'entrepreneur faisait lui-même plusieurs croquis (FIG. 1) et, à l'occasion, ces projets étaient exécutés sans tracer de plans. Ruttiens a également réalisé beaucoup de projets sanitaires, dont la réparation et l'installation de toilettes et de fosses d'aisance, l'aménagement d'égouts, etc. Ces projets sanitaires sont caractéristiques de la fin du XIX^e siècle. À partir des années 1850, Bruxelles, comme beaucoup d'autres villes européennes, fit l'objet d'un mouvement de modernisation urbaine qui incluait des mesures sanitaires et d'hygiène, comme l'aménagement d'un réseau d'assainissement. Il s'agissait à la fois de grands travaux d'infrastructures et de petits travaux d'adapta-

1. Le contexte général et la valeur d'étude des archives d'entreprises sont décrits dans : DOBBELS, J., « Aannemersarchieven onder de loep. Analyse van de bruikbaarheid voor de erfgoedsector », M&L, 2020, 1, jg. 23, p. 4-26.

2. Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la recherche doctorale de Jelena Dobbels : DOBBELS, J., *Becoming professional practitioners. A history of general contractors in Belgium (1870-1970)* (thèse de doctorat), Vrije Universiteit Brussel, 2018. L'étude a été financée par le Strategisch Onderzoeksprogramma over Construction History de la Vrije Universiteit Brussel. Pour tout complément d'information sur l'entreprise générale, voir : DOBBELS, J. et al., « A business-historical analysis of Entreprises générales Henri Ruttiens (1878-2000) » in WOUTERS, I. et al. (dir.), *Building Knowledge. Construction Histories*, CRC Press Taylor & Francis Group, 2018, Abingdon, p. 573-580.

3. JACQUEMIN, M., SIX, C., VANCOPPENOLLE, C. (dir.), *Guides des archives d'associations professionnelles et d'entreprises en région bruxelloise*, Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2001, p. 448-451.

4. VANCOPPENOLLE, C., « Zoveel soorten ondernemingen, zoveel soorten bedrijfsarchieven. Een terreinverkenning voor Brussel », in JACQUEMIN, M., SIX, C., VAN OVERSTRAETEN, D. (dir.), *Les archives d'entreprises à Bruxelles... une mémoire pour penser l'avenir : actes du colloque du 13 décembre 2002* (Archives générales du Royaume), Archives générales du Royaume, Bruxelles, p. 29-45.

tion, comme les projets de Ruttiens qui consistaient à équiper des bâtiments existants d'un système d'assainissement et à les raccorder au réseau urbain⁵. Les dix premières années, Henri Ruttiens acquit donc de l'expérience avec ces petits projets. À partir des années 1890, il intervint comme entrepreneur général pour la construction intégrale de maisons neuves et d'autres projets d'envergure.

En 1900, la société fut reprise par son fils, Jean Ruttiens, formé au dessin technique, qui se présentait comme « Jean Ruttiens, entrepreneur de maçonneries et entreprises générales ». L'entreprise familiale se spécialisa alors dans les constructions neuves, ainsi que dans la transformation d'habitations particulières en région bruxelloise. Ces projets sont bien documentés dans les factures et la correspondance de l'entreprise, avec la description des différentes étapes du processus de la construction, depuis le gros œuvre, l'installation des équipements généraux (électricité, gaz, eau), le placement des plafonds, des planchers et de la menuiserie, dont les escaliers, les portes intérieures, les volets, les lambris en bois, etc. Pour ces projets d'entreprise générale, il était important de passer des accords clairs avec le maître de l'ouvrage en ce qui concerne l'ampleur du projet de construction. C'est pourquoi Ruttiens mentionnait toujours clairement ce qui était compris dans l'offre et ce qui n'était pas. En 1930 par exemple, Ruttiens précisait « ce travail (pour construire une maison) comprend l'entreprise générale, sauf la peinture, l'électricité, l'agencement de l'étalage et la modification au chauffage »⁶. Quand il fallait démolir un bâtiment existant, Ruttiens indiquait dans l'offre que les matériaux de démolition, notamment les briques, devenaient la propriété de l'entrepreneur.

À la fin des années 1920, l'entreprise générale fut capable de réaliser des projets de plus en plus complexes techniquement, comme une « cabine de transformation statique souterraine »⁷. En même temps que des commandes de particuliers, Ruttiens proposa progressivement son entreprise auprès des services publics, comme les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics. Grâce à ces contrats publics, l'entreprise put présenter les références requises en matière de compétences et de garanties financières. En effet, l'agrément des entrepreneurs, introduit en 1941, répartit les entrepreneurs en catégories, selon leurs activités

et leurs spécialisations, et en classes en fonction de leur capacité financière. Les projets de construction publics relevaient d'une catégorie spécifique, et selon le montant à investir, seuls les entrepreneurs préalablement agréés pouvaient participer à l'appel d'offres. Ruttiens était agréé comme entrepreneur dans la catégorie D (travaux de construction), classe 3⁸. Comme beaucoup d'autres entreprises générales, Ruttiens avait un profil général, *all-round* : outre les grands projets de construction, la société remplissait ses carnets de commande à l'aide de travaux de moindre envergure.

Dans les années 1930, les activités de l'entreprise générale passèrent à la vitesse supérieure et l'entreprise Ruttiens fut de plus en plus mobilisée par des grands projets de construction générale. En 1929, Jean Ruttiens acheta un terrain sur l'avenue Max Roos 40-42, à Schaerbeek, où il fit construire un immeuble de bureaux pour sa société et une habitation, d'après ses propres plans. À partir de 1922, le fils de Jean, Henri Ruttiens, intégra également l'entreprise, tout en suivant des cours du soir à l'école industrielle de la rue de la Ruhe à Schaerbeek. En 1935, il reprit l'entreprise familiale⁹.

En qualité d'entrepreneur général, Henri Ruttiens était l'interlocuteur du maître de l'ouvrage, à qui il donnait un tableau complet du prix du projet de construction. Ruttiens était responsable de la totalité de l'organisation et de la réalisation du projet. Il travaillait en régie ou avec des entrepreneurs sous-traitants, mais était toujours chargé de coordonner les travaux. Ruttiens réprimandait par exemple les sous-traitants qui ne terminaient pas leurs travaux dans les délais ou si la qualité de leur travail laissait à désirer¹⁰. Une analyse des dossiers des projets montre clairement que Ruttiens réalisait souvent les travaux de gros œuvre et faisait régulièrement appel à divers sous-traitants pour les phases de construction ultérieures. Ainsi, il collaborait souvent avec le couvreur Vandergeeten, le ferronnier Van Beneden et le plombier Verheyden. Il faisait appel à des firmes comme *Van Haaren et Fils* et *les Entreprises Louis De Waele*, respectivement pour les travaux d'asphaltage et de parquetage¹¹. Une analyse de la correspondance reprise dans les archives montre clairement que Ruttiens intervenait régulièrement lui-même comme sous-traitant pour ces sociétés, surtout pour des travaux de carrelage et de maçonnerie. Ces entreprises générales de la région bruxelloise collaboraient souvent à long

5. JOYCE, P., *The rule of freedom: liberalism and the modern city*, Verso, Londres, 2003.

6. Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier (AGR 2), Archives d'entreprises Henri Ruttiens, *Lettres 1930-1931*, 233.

7. *Idem*, *Lettres, 1926-1928*, 232.

8. CONFÉDÉRATION NATIONALE DE LA CONSTRUCTION, *Recueil de dispositions légales et administratives relatives à l'agrément des entrepreneurs et liste des entreprises agréées au 31 décembre 1951*, Confédération nationale de la construction, Bruxelles, 1953, p. 113.

9. JACQUEMIN, M., SIX, C., VANCOPPENOLLE, C. (dir.), *Guides des archives d'associations professionnelles et d'entreprises en région bruxelloise*, Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2001, p. 448-451.

10. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, *Lettres, 1930-1931*, 8.

11. *Idem*, *Lettres 1929-1930*.

terme. Elles réalisaient elles-mêmes, autant que possible, un maximum de tâches liées au projet mais si elles manquaient d'expertise, de temps ou de main-d'œuvre, elles faisaient appel à des sous-traitants.

ÉVOLUTION DES TÂCHES DES ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET INGÉNIEURS

Les archives nous donnent une idée non seulement du fonctionnement de l'entreprise générale, mais aussi des tâches d'un entrepreneur général et de la collaboration avec les autres acteurs de la construction, notamment les architectes et les ingénieurs. Comme nous l'avons dit, Jean Ruttiens a dessiné lui-même les plans des bâtiments de l'avenue Max Roos, ce qui n'était pas inhabituel à l'époque : le métier d'architecte n'a en effet été protégé qu'en 1936 et 1939 en Belgique, quand le grade et le titre, ainsi que la profession d'architecte ont été fixés dans la loi. Auparavant, beaucoup d'entrepreneurs se chargeaient de concevoir et réaliser un bâtiment. Après la promulgation des nouvelles lois, la conception des projets de construction est devenue la compétence exclusive des architectes : il fut désormais interdit de confier la conception et la réalisation d'un projet de construction à une seule personne ou un bureau unique¹².

Les factures conservées montrent toutefois que, à la fin des années 1930, l'entreprise générale Ruttiens était encore régulièrement payée pour des projets incluant la conception, la demande du permis de bâtir et la réalisation du projet de construction. Il ressort de la comptabilité conservée que la société ne dressait plus les plans elle-même, mais faisait appel à l'architecte Léon Smets, le beau-père d'Henri Ruttiens, qui intervenait en qualité de partenaire externe. En tant qu'entrepreneur général chevronné, la société faisait des bénéfices sur ce poste : par exemple, le donneur d'ordre payait Ruttiens 800 francs belges pour dresser les plans, tandis que Ruttiens les facturaient à Léon Smets pour 300 francs belges seulement¹³.

En dépit de la distinction entre conception et réalisation, les architectes et les entreprises générales travaillaient en étroite collaboration. Le donneur d'ordre payait l'architecte pour faire les plans et défendre ses intérêts face à l'entrepreneur. Cela comprenait la supervision des travaux et l'inspection du résultat final lors



FIG. 2
Énoncé de l'ensemble des tâches de l'architecte (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Dossier du projet Wahis I © AGR2).

de la réception (FIG. 2). Les archives Ruttiens contiennent des informations précieuses sur cette répartition des tâches et cette interaction. Ruttiens correspondait avec les architectes sur les offres (et leurs adaptations éventuelles), les suivis de chantiers, la planification des rendez-vous sur l'état d'avancement des travaux, les décisions au sujet des matériaux proposés, les paiements, etc.¹⁴

En effet, l'architecte était responsable du suivi des paiements à effectuer par le maître d'ouvrage à l'entrepreneur. L'offre de l'entrepreneur précisait les modalités de paiement. Les petits projets (de transformations) étaient payés à la fin des travaux, tout comme les projets réalisés en régie. Ces projets ne faisaient pas l'objet d'un montant global, la facture finale étant déterminée par le nombre d'heures ouvrées et les matériaux utilisés. Pour les plus grands projets d'entreprise (générale), dont l'exécution était plus longue, des paiements intermédiaires étaient généralement effectués, après achèvement de certaines phases. Dans ses offres, Ruttiens mentionnait la plupart du temps les échéances suivantes pour les paiements intermédiaires : après la construction du premier étage, après l'achèvement de la toiture, après le plâtrage, après le placement des portes et après l'achèvement des travaux. Le dernier paiement avait lieu dans la foulée de la réception définitive, un an après la réception provisoire¹⁵. L'architecte approuvait l'exécution des différentes phases de construction, avant que le client n'effectue les paiements. L'entrepreneur était donc payé « suivant l'avancement des travaux et l'avis de l'architecte »¹⁶, ce qui créait parfois des tensions entre l'entrepreneur et l'architecte, notamment quand ce dernier n'était pas satisfait de l'exécution et refusait son approbation pour le paiement, ou quand il n'inspectait pas les travaux en temps utile et causait ainsi des retards dans les paiements du donneur d'ordre à l'entrepreneur.

12. VERPOEST, L., *Architectuuronderwijs in België, 1830 – 1890. Aspecten van de institutionele geschiedenis* (thèse de doctorat), KULeuven, 1984, 46.

13. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Factures 1936-1938, 300.

14. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Lettres, 1928-1929, 93, 1929-1930, 15.

15. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Registre des comptes, 1899-1905, 106-107.

16. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Lettres, 1931-1933, 397.



FIG. 3
Plan terrier (niveau cave) et implantation d'un immeuble à appartements à l'avenue Louise 351, pour M. et Mme Cox. Plan de Léon Smets (Archives d'entreprises Henri Ruttians, Dossier de projet avenue Louise 351 © AGR2).



FIG. 4
Plaque nominative apposée par Henri Ruttians (Henri Ruttians, entrepreneur, 1951-1955) à droite de l'entrée de l'immeuble à appartements de l'avenue Louise 351 (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels).

17. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttians, Lettres, 1926-1928, 250.

18. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttians, Dossier du projet Avenue Louise 351.

19. Pour tout complément d'information sur les châssis de fenêtres de la société belge Chamebel, voir : VAN DE VOORDE, S., BERTELS, I., WOUTERS, I., *Postwar building materials in housing in Brussels, 1945-1975*, Bruxelles, Vrije Universiteit Brussel, 2015, p. 255-293.

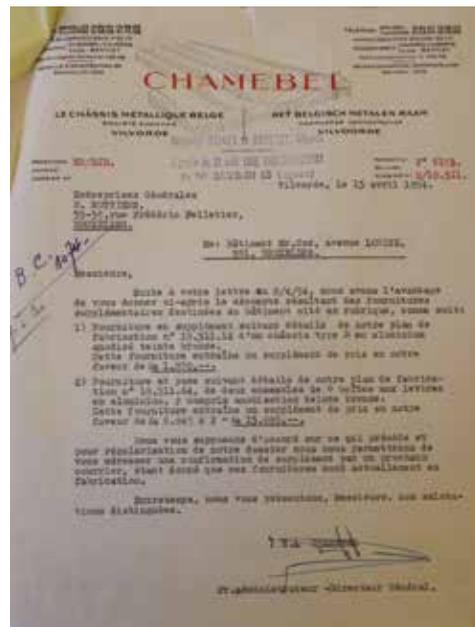


FIG. 5
Correspondance entre Henri Ruttians et Chamebel au sujet des châssis de fenêtres utilisés dans l'immeuble à appartements de l'avenue Louise 351, Bruxelles (AGR, Archives d'entreprises Henri Ruttians, Dossier de projet avenue Louise 351 © AGR2).

Ce fut le cas notamment pour les nombreux immeubles à appartements réalisés par Ruttians en région bruxelloise. Ainsi, au début des années 1950, Ruttians construisit un immeuble à appartements de neuf étages pour Jacques et Lucienne Cox, au rond-point situé au croisement de l'avenue Louise 351 et de la rue De Crayer¹⁸. Léon Smets s'est chargé ici de la conception (FIG. 3) alors que l'ingénieur bruxellois Armand Tourné fit les calculs pour le béton armé. Cependant, seul le rôle de l'entrepreneur Ruttians figure sur la plaque à droite de l'entrée (FIG. 4). Le dossier d'archives de ce projet contient des plans de Léon Smets, le cahier des charges élaboré par ses soins, le permis de construire, l'offre de Ruttians, des notes de calcul et des plans de l'ingénieur, la correspondance de Ruttians avec les sous-traitants, etc. Cela nous donne un aperçu non seulement des tâches de l'architecte, de l'ingénieur et de l'entrepreneur, mais aussi une idée des techniques et des matériaux utilisés. Ainsi, la correspondance et les dessins techniques de Chamebel, par exemple, montrent clairement les châssis de fenêtre utilisés (FIG. 5)¹⁹. Toutes ces informations nous donnent une vue de la réalisation concrète d'un bâtiment et sont cruciales pour une éventuelle rénovation ultérieure.



FIG. 6
Façade de l'immeuble à appartements Coghen (avenue Coghen 244, Uccle), sur demande de l'Immobilier Ruttiens, d'après les plans de Josse Franssen et réalisé par Henri Ruttiens (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels).



FIG. 7
Façade de l'immeuble à appartements Wahis I (avenue Général Wahis 30-32, Schaerbeek), sur demande de l'Immobilier Ruttiens, d'après les plans de Josse Franssen et réalisé par Henri Ruttiens (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Documentation d'entreprise, Dépliant publicitaire © AGR2).

NOUVELLES PRIORITÉS : IMMEUBLES À APPARTEMENTS ET PROMOTION IMMOBILIÈRE

Un timbre-poste (1968) réalisé pour le 90^e anniversaire de l'entreprise générale indique qu'elle était spécialisée en immeubles à appartements (**VOIR FIG. P. 176**) Sa publicité disait : « Un appartement Ruttiens. Un investissement sûr »²⁰. Ces immeubles à appartements sont devenus très populaires en Belgique après 1924 et l'adoption de la loi sur la copropriété (8 juillet 1924), qui levait les incertitudes juridiques et financières des logements collectifs. De nombreux immeubles à appartements ont donc été construits à partir des années 1930. Ruttiens n'est pas le seul à s'être spécialisé en la matière. À partir des années 1930, l'entrepreneur bruxellois Blaton construisit de nombreux immeubles à appartements pour la classe supérieure et la classe moyenne, à Bruxelles et Anvers. Ruttiens et Blaton réalisaient ces projets en qualité d'entrepreneurs généraux, mais ils intervenaient régulièrement aussi en tant que promoteurs immobiliers²¹.



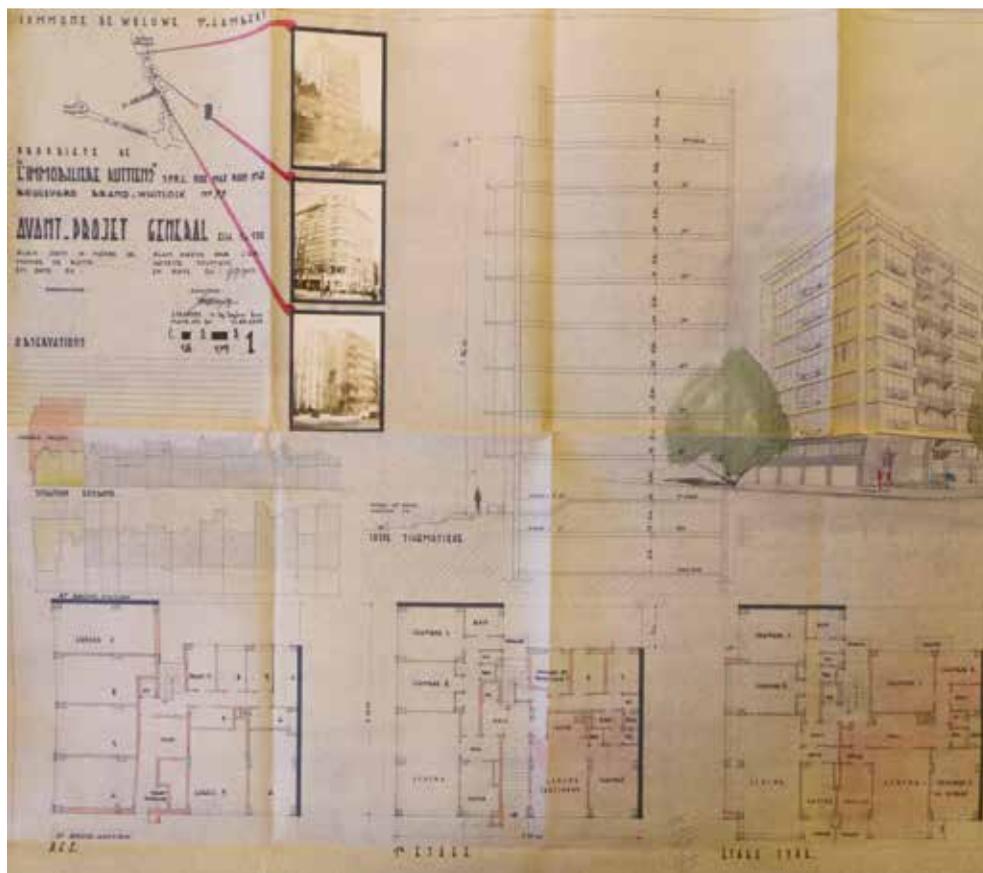
FIG. 8
Façade de l'immeuble à appartements Brand Whitlock (boulevard Brand Whitlock 77, Woluwe-Saint-Lambert), sur demande de l'Immobilier Ruttiens, d'après les plans de Josse Franssen et réalisé par Henri Ruttiens (A. de Ville de Goyet, 2020 © urban.brussels).

20. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Dépliant publicitaire.

21. DEVOS, R., VAN DE MAELE, R., « *Moderne architectuur en bouwen in België doorheen het fonds Blaton* », DEVOS, R. ESIEN, B., PESZTAT, Y. (et al.), Blaton. *Une dynastie de constructeurs / Een dynastie van bouwers*, AAM Éditions/Fondation CIVA Stichting, Bruxelles, 2018, p. 108-153.

FIG. 9

Projet général Brand Whitlock (boulevard Brand Whitlock 77, Woluwe-Saint-Lambert). Contient les plans terriers, coupes, vues de façade, illustrations, plan d'implantation. Conception de Josse Franssen sur demande de l'Immobilier Ruttiens (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Immobilier Ruttiens, Dossier de projet Brand Whitlock © AGR2).



22. JACQUEMIN, M., SIX, C., VANCOPPENOLLE, C. (dir.), *Guides des archives d'associations professionnelles et d'entreprises en région bruxelloise*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2001, p. 451.

23. AGR 2, Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Dossiers de projet *Immobilier Ruttiens*, Coghén, Wahis I, Brand Whitlock. Voir aussi www.irisonument.be *sub verbis* *Avenue Coghén 244*, 2016 ; *Avenue Général Wahis 30-32*, 2012-2013 ; *Boulevard Brand Whitlock 77*, 2010-2012.

24. Josse Franssen était un éminent représentant du mouvement moderniste en Belgique. Il mettait l'accent sur la structure spatiale de ses créations fonctionnelles, surtout des maisons et des immeubles à appartements. VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Fonds Mercator, Anvers, 2003, p. 312-313.

25. PAREIN, M., *Architects' houses in Ukkel (1890-1970)* (mémoire de Master), *Vrije Universiteit Brussel*, 2019, p. 58-66.

Les entrepreneurs étaient en effet idéalement placés pour développer des activités immobilières, dans la mesure où ils avaient les connaissances nécessaires en matière de construction et disposaient d'un réseau d'acheteurs potentiels. Ruttiens intervenait régulièrement comme promoteur des immeubles à appartements qu'il construisait. Au début du XX^e siècle déjà, il réalisa de petits projets immobiliers, comme l'achat d'un terrain à bâtir ou la vente d'une habitation dans la rue Léon Mignon à Schaerbeek (1901). À partir des années 1930, les activités immobilières augmentèrent et, en 1946, elles furent regroupées dans une filiale distincte, l'*Immobilier Ruttiens*. Cette société privée à responsabilité limitée (sprl) était active dans l'achat, la vente, la construction, la transformation et la location de bâtiments²². Ruttiens n'était pas une exception : beaucoup d'autres entreprises générales belges, dont les *Entreprises Louis De Waele*, la *Société Belge des Bétons* et *Blaton* ont déployé des activités immobilières, d'abord à petite échelle, puis par une division spécialisée ou une entreprise immobilière distincte.

Dans les années 1950, l'*Immobilier Ruttiens* intervint notamment comme promoteur immobilier d'immeubles à appartements bruxellois modernistes repris dans l'*Inventaire du patrimoine architectural* : Coghén (avenue Coghén 244 à Uccle), Wahis I (avenue Général Wahis 30-32 à Schaerbeek) et Brand Whitlock (boulevard Brand Whitlock 77 à Woluwe-Saint-Lambert) (FIG. 6 À 8)²³. L'architecte Josse Franssen (1906-1990) fit les plans de ces trois bâtiments et Henri Ruttiens en assura la réalisation²⁴. Josse Franssen acheta un des appartements de l'avenue Coghén 244 et l'a habité de 1956 jusqu'à sa mort²⁵.

Les dossiers de ces projets conservés dans les archives de l'entreprise contiennent des plans de conception (vues, coupes, plans terriers) (FIG. 9 ET 10), des plans et calculs techniques (FIG. 11), de la correspondance avec les sous-traitants et les fournisseurs de matériaux, les documents administratifs des différents acheteurs, etc. Ces documents nous donnent des informations sur la réalisation des bâtiments, du gros œuvre aux finitions (isola-



FIG. 10
Plan du rez-de-chaussée de l'immeuble à appartements Wahis I (avenue Général Wahis 30-32, Schaerbeek) conçu par Josse Franssen sur demande de l'Immobilière Ruttiens (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Immobilière Ruttiens, Dossier de projet Wahis I. © AGR).

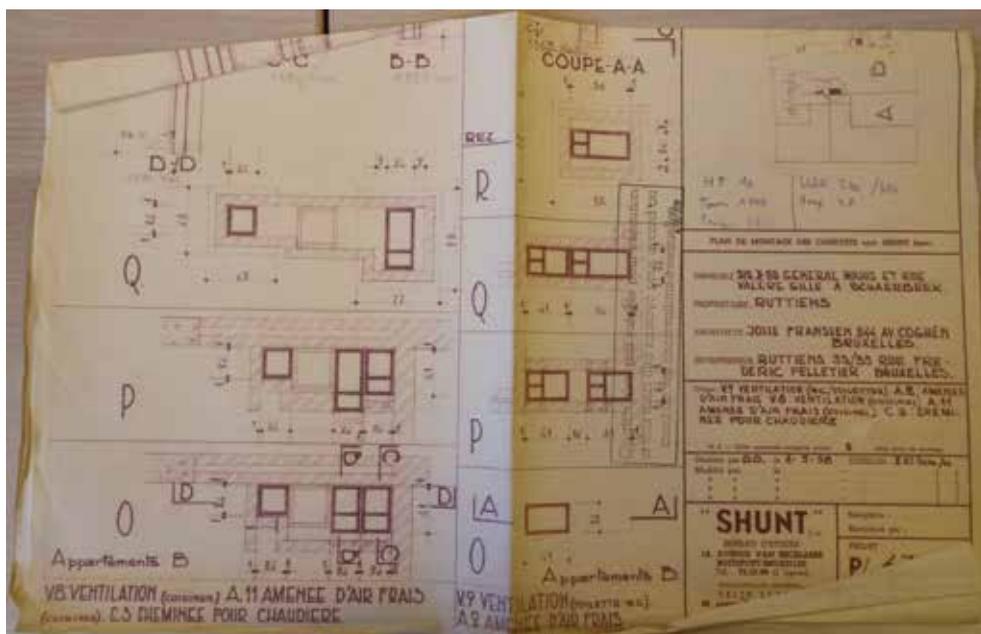


FIG. 11
Plans techniques de la ventilation de l'immeuble à appartements Wahis I (avenue Général Wahis 30-32, Schaerbeek), dressé par le Bureau d'études Shunt (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Immobilière Ruttiens, Dossier de projet Wahis I © AGR2).

tion, installation de chauffage, électricité, sanitaires, menuiserie, carrelage, parquet, marbre, travaux de peinture, etc.), mais également sur les matériaux utilisés, leurs quantités et leurs compositions (des mortiers par exemple) ainsi que sur les techniques utilisées. Par ailleurs, ils donnent des informations détaillées sur la conception de ces immeubles à appartements modernes, puisqu'ils contiennent des plans non conservés dans les archives de l'architecte

ou d'autres archives, y compris les archives communales (demandes de permis)²⁶.

En raison de l'extension de ses activités, l'entreprise générale déménagea en 1951 à la rue Frédéric Pelletier à Schaerbeek, où elle s'étendit successivement en 1960 et 1969 (FIG. 12). En 1966, la société devint *Les Entreprises Henri Ruttiens et fils*, à l'époque où Jean et Marc, les fils d'Henri, entrent dans l'entreprise. Les

26. Les archives de Josse Franssen sont conservées au CIVA.

FIG. 12
 Vue d'ensemble des différentes implantations de l'entreprise générale à Schaerbeek : rue de la Poste (1878-1930), avenue Max Roos (1930-1951) et rue Frédéric Pelletier (1951-2000, avec transformations en 1960 et 1969) (Archives d'entreprises Henri Ruttiens, Documentation d'entreprise, Dépliant publicitaire © AGR2).



Entreprises générales Henri Ruttiens et fils sont ensuite devenues une société commerciale sous la forme légale d'une société privée à responsabilité limitée (sprl). En 1985, l'entreprise familiale, une sprl basée sur la confiance personnelle entre les partenaires, s'est transformée en société anonyme (SA), plus axée sur l'acquisition de moyens financiers supplémentaires²⁷. Étant donné le manque d'intérêt de la jeune génération, l'entreprise a été dissoute et déclarée en faillite en avril 2000.

CONCLUSION

La lecture des archives d'entreprises nous a permis de retracer l'histoire des *Entreprises générales Henri Ruttiens et fils*, de mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise générale et sa collaboration avec les différents acteurs de la construction à travers quelques réalisations concrètes de bâtiments bruxellois. L'étude de ces vastes archives offre encore un grand potentiel, notamment celui d'éclairer les

années de collaboration entre Ruttiens et des architectes comme Léon Smets.

Par ailleurs, les dossiers relatifs aux projets ouvrent d'innombrables possibilités pour documenter la réalisation de bâtiments spécifiques. Ils peuvent aider à dresser la liste de tous les acteurs concernés, mais aussi à compléter la documentation des phases de conception et de réalisation, ce qui peut être intéressant pour inventorier et protéger le patrimoine immobilier, mais également pour élaborer des dossiers de rénovation et de restauration. Pour faciliter une telle étude, l'inventorisation des archives d'entreprises d'Henri Ruttiens se poursuit. Nous espérons que l'analyse de ces archives et celles d'autres entreprises générales contribuera à valoriser et mieux faire connaître le rôle des entrepreneurs dans la réalisation du patrimoine bâti.

Traduit du néerlandais



27. VAN HOOYDONCK, E., « Juridische ondernemingsvormen », in VANCOPPENOLLE, C. (dir), *Een succesvolle onderneming. Handleiding voor het schrijven van een bedrijfsgeschiedenis*, Archives générales du Royaume, Bruxelles, 2002, p. 175, 179.

Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

Comité de rédaction

Françoise Cordier, Paula Dumont, Griet Meyfroots, Valerie Orban et Cecilia Paredes

Coordination du dossier

Griet Meyfroots

Coordination de l'iconographie

Julie Coppens et Griet Meyfroots

Auteurs/collaboration rédactionnelle

Jérôme Bertrand, Cécile Cannesson, Robin Debo, Michel Delabarre, Pascal Desmée, Quentin Demeure, Pieter De Raedt, Jelena Dobbels, Claire Fontaine, Christian Frisque, Vincent Heymans, Philippe Lemineur, Gertjan Madalijs, Françoise Marneffe, Sophie Mersch, Griet Meyfroots, Caroline Six, Christian Spapens, Guido Vanderhulst *, Barbara Van der Wee, Tom Verhofstadt

Relecture

Julie Coppens, Françoise Cordier, Stéphane Demeter, Muriel Leseque, Martine Maillard, Marc Meganck, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen

Traduction

Hilde Pauwels, Erik Tack, Dynamics Translations, Linguanet

Rédaction finale en français

Stéphane Demeter

Rédaction finale en néerlandais

Griet Meyfroots

Liste des abréviations

AAM – Archives d'architecture moderne
ACI – Archives communales d'Ixelles
ACSG – Archives communales de Saint-Gilles
AGR – Archives générales du Royaume
APN – Archives photographiques namuroises
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP – Centre d'Information, de Documentation et d'Étude du Patrimoine
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
SRAB – Société royale d'Archéologie de Bruxelles

ISSN

2034-578X

Dépôt légal

D/2020/6860/005

Graphisme

Polygraph'

Création de la maquette

Polygraph'

Impression

db Group.be

Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt, Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

Remerciements

Jan De Plus, Vincent Heymans, Serge Goblet, Helen Hermans, Industriemuseum Gent (Michel Delabarre, Brigitte De Meyer et Hilde Langeraert), Michel Provost, Grégory Van Aelbrouck et l'équipe du Centre de Documentation d'urban.brussels

Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

Contact

urban.brussels
Direction & Communication
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019
Bétons

031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art

032 - Décembre 2019
Voir la rue autrement

Retrouvez tous les articles sur
www.patrimoine.brussels



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. *Air, lumière, chaleur* explore les diverses dimensions du patrimoine technique, souvent dissimulé, qui assure le confort quotidien du bâti en ville. L'actualité nous a rappelé combien ce confort de nos habitations est important pour le bien-être de chacun. Hier comme demain, les architectes s'en saisissent pour atteindre la performance et l'excellence de leur art.

Bety Waknine,
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-189-6